

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 2 (1914)
Heft: 1: i

Artikel: La maison Techtermann de Bionnens à Fribourg
Autor: Techtermann, Max de
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-817883>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNALES FRIBOURGEOISES

REVUE FRIBOURGEOISE D'HISTOIRE, D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE
DU CANTON DE FRIBOURG

Direction : F. DUCREST

II^e Année

N° 1

Janv.-Fév. 1913



LA MAISON TECHTERMANN DE BIONNENS A FRIBOURG,

par MAX DE TECHTERMANN.

La maison des Techtermann-de Bionnens a eu le rare privilège, peut-être unique à Fribourg, de n'avoir abrité que trois familles différentes depuis au moins cinq siècles, pour ne pas dire sept; et qu'une seule fois, pendant ce long laps de temps, ce changement d'habitant eut pour cause une vente rompant brusquement la succession naturelle de ses propriétaires.

Il est une période, longue d'environ un siècle et demi, au sujet de laquelle les documents écrits, relatifs à cette maison, font défaut; c'est celle comprise entre l'époque de la fondation de Fribourg et celle où commence le premier livre de bourgeoisie que nous possédions encore, c'est-à-dire le milieu du 14^{me} siècle. Pour franchir cet espace, nous ne disposons que de probabilités basées sur des raisonnements. Nous pensons donc, qu'étant inadmissible la supposition qu'un emplacement aussi important que l'était celui occupé par ce bâtiment, pour la défense de la nouvelle forteresse de Berchtold de Zäringen, restât inoccupé, on doit admettre l'existence d'une construction solide dès la fin du 12^{me} siècle; mais de quelle nature, forme et dimensions était cette construction primitive? seul un examen attentif des fondations et substructions actuelles pourrait peut-être nous éclairer.

Avec le 14^{me} siècle commence la période positive. La première mention connue de nous est une reconnaissance bourgeoisiale faite en 1359 par un certain Guillaume Velga; la voici textuellement : *Willinus Velga factus est burgensis supra domum suam lapideam, quam inhabitat, sitam supra Staldonem, Anno (13)59.*

Il convient de remarquer ici que, non seulement Velga habite déjà en 1359 la maison en pierres du haut du Stalden, ce qui ferait remonter son existence certaine de quelques années, mais encore que cette maison n'est point indiquée — ce qui se faisait généralement — comme neuve ou récemment vendue. Les habitations en pierres étant rares à cette époque, celle-ci devait certainement avoir été toujours en la possession d'une famille riche et puissante : celle de Guillaume Velga probablement.

Lorsqu'on saura que ce dernier était en réalité un descendant de l'ancienne et noble famille des de Duens, par son trisaïeul Peter de Duens, qui, ayant épousé Aline, dernier rejeton des véritables Velga, avait été le premier à prendre le nom et les armes de sa femme; qu'en outre les anciens Velga ne sont connus à Fribourg qu'au 13^{me} siècle, tandis que les Duens l'étaient déjà lors de la fondation de Fribourg, on pourra supposer avec nous que la maison sur laquelle Guillaume assignait sa bourgeoisie n'était autre que celle construite par les de Duens à l'origine de la ville.

En 1422, Greda, née Velga, veuve de noble Hans d'Englisberg, en était propriétaire, ainsi qu'il ressort de la reconnaissance bourgeoisiale dont voici la copie : *Greda relicta quondam Hensillini Denglisberg domicelli, filiaque quondam Hensillini Velga domicelli, filii quondam domini Johannis Velga militis recepit burgensem dicti quondam patris sui et facta est burgensis supra domum que quondam fuit dicti patris sui sitam friburgi in Staldone inter domum heredum Nicolai Velga ex una parte et Staldonem ex altera, promictendo juramento suo et obligatione omnium et singularum bonorum suorum mobilium, immobilium, presentium et futurorum querentire dictam assignationem dicte ville contra omnes, quo ad perceptionem 60 solidorum semel per villam percipiendorum casu quo eadem perderet aut quittaret, quod absit, dictam suam burgensem. Promittit non contra facere, etc. Laudatum die 18^a februarii anno domini 1424, secundum stilum curie lausannensis sumpto, (notre style 1425). (Signé) B(erhardus) Calige.*

Peter d'Englisberg hérita de la maison maternelle ; c'est sur elle qu'il assura sa bourgeoisie en 1446. Voici en quels termes : *Peter-manus de Endlisperg domicellus, filius quondam Henslini Dendresperg domicelli, factus est burgensis supra domum suam sitam friburgi supra Staldonem inter domum domini Wilhelmi Velga militis ex una parte et Staldonem ex altera. Datum in crasti-*

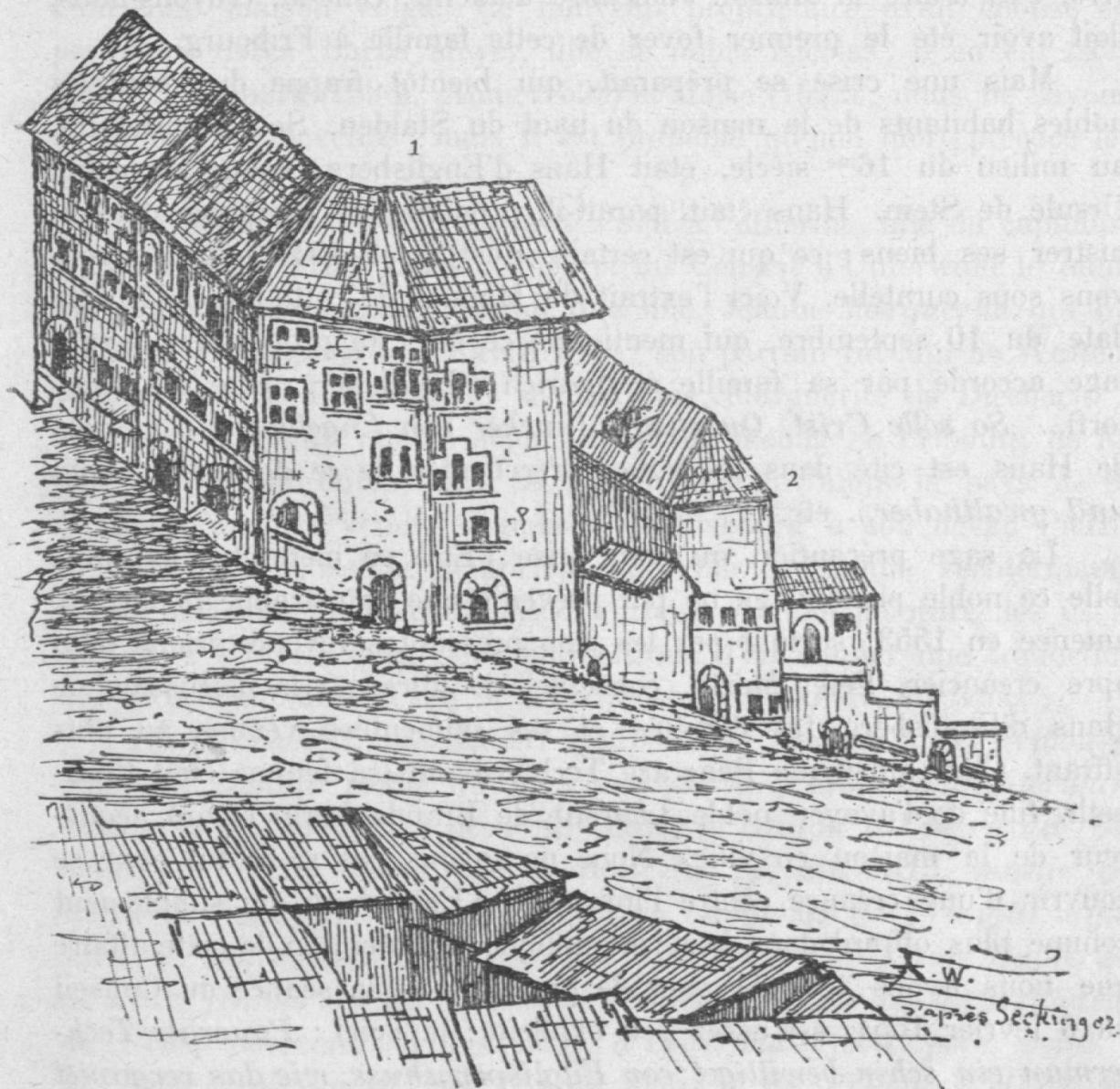


Fig. 1. — Maison de Pancrace Techtermann en 1582
(d'après le plan de Fribourg de Grégoire Seckinger au musée cantonal).¹

¹ Le dessin ci-dessus, que nous devons, comme le suivant de la page 7, à la plume si habile de M. Alfred Weitzel, représente :

1 La maison Techtermann avec porte d'entrée donnant sur le Stalden;

2 La maison de la Monnaie.

num festi beati Johannis Baptiste anno domini m^oc^occcc^oxlvi^o. Une autre branche de la famille d'Englisberg habitait tout au bas du Stalden, non loin de la petite place, du côté de la Sarine, où se trouve actuellement une fontaine. Les réceptions bourgeoisiales du 14^{me} siècle mentionnent en outre une maison leur appartenant également située près de Saint-Nicolas, attenante à la maison d'Haute-rive, c'est-à-dire la Maison Judiciaire actuelle; celle-là, croyons-nous, doit avoir été le premier foyer de cette famille à Fribourg.

Mais une crise se préparait, qui bientôt frappa durement les nobles habitants de la maison du haut du Stalden. Son propriétaire, au milieu du 16^{me} siècle, était Hans d'Englisberg, époux de noble Ursule de Stein. Hans était, paraît-il, prodigue ou incapable d'administrer ses biens; ce qui est certain, c'est qu'en 1549 nous le trouvons sous curatelle. Voici l'extrait du Manual de cette année-là, à la date du 10 septembre, qui mentionne ce fait: (à propos d'un avantage accordé par sa famille à Dietrich d'Englisberg, curé d'Uebers-torf)... *So solle Crist. Quinting, Juncker von Engelsperg* (son nom de Hans est cité dans les lignes précédentes de ce document) *Vogt und gwalhaber... etc.*

La sage précaution qu'avait prise l'Etat en mettant sous curatelle ce noble personnage ne put prévenir une catastrophe financière, amenée en 1553, surtout par les trop pressantes revendications d'un âpre créancier, Peter Marty, conseiller de Lucerne; la discussion de Hans d'Englisberg fut décrétée et ses immeubles vendus au plus offrant. C'est ainsi que Pancrace Techtermann (sa femme était Elisabeth, fille de l'avoyer noble Laurent de Brandenburg) devint acquéreur de la maison en ville. Nous ne savons pas si ce fut pour se couvrir d'une créance contre l'infortuné d'Englisberg, ou simplement comme plus offrant dans la mise publique. La mention de cette affaire que nous avons trouvée dans le protocole de la séance du Conseil du 6 février 1554, est assez peu explicite; la voici: *Pancratz Techterman ein schin bewilliget von Englispergshuss, wie das vergantet und H. Peter Marty von Luzern vervalle fry offenlich uff der gant verkaufft worden und ime als der meer bietende zubekhendt. Harumbime das wider mangklich nitrag belibe solle. Solich formiger schin sol herr houptman Clery von der Stalls wegen ouch gelangen.*

Ce dernier acquéreur s'empressa, lui aussi, de donner sa nouvelle demeure comme garantie de sa reconnaissance bourgeoisiale, dont voici les termes: *Der ersam Pancratz Techterman der hat sin*

burgerecht empfangen uff sinem Huss gelegen uff dem Stalden vornen an die gassen und hinden gegen miner gnädigen Herren Huss der Müntz Windtshalb stossende, mit lobung alles das Zethundt so sich desshalb gebürt, actum X februarii 1556.

Après la mort du conseiller Pancrace Techtermann, survenue le 26 juin 1599, un de ses fils, du nom de Pancrace aussi, hérita de l'ancienne maison Velga. Ce nouveau propriétaire avait épousé en premières noces Barbe Meyer, fille de noble Nicolas ; il en eut trois enfants, Léonard (1596), Anne (1599) et Marie (1602) ; nous ne savons ce qu'ils sont devenus ; mais il est probable qu'une mort précoce les aura emportés.

En secondes noces, Pancrace s'unit à Catherine, fille du capitaine Balthazar von Flüe, Landsvenner et du Conseil d'Unterwald le haut. De ce deuxième mariage naquit une fille, Jeanne-Marguerite qui fut baptisée à Fribourg le 10 avril 1614 ; son parrain fut Mgr de Wattenwyl, évêque de Lausanne et sa marraine, Marguerite de Diesbach.

Mais il paraît que le séjour du jeune ménage à Fribourg ne fut pas de longue durée, car, en 1614, habitant alors le pays de sa femme, Pancrace vendit sa maison de Fribourg à son neveu Pierre, fils aîné du conseiller et ancien chancelier Guillaume Techtermann. L'acte de cette vente étant assez curieux, comme peinture des us et coutumes d'alors, nous nous permettrons d'en donner une traduction due à la complaisance de M. l'archiviste Schneuwly. La voici :

Hans Scheckli, menuisier, sculpteur et bourgeois de Fribourg, agissant comme fondé de pouvoirs de M. Pancrace Techerman, bourgeois de Fribourg, domicilié dans le canton d'Unterwald (Obwald) en vertu d'une procuration du 24 juin 1615, munie du sceau de l'avoyer Nicolas de Diesbach, seigneur de Prangin, agissant en outre avec le conseil et consentement de Dame Catherine de Flüe, femme du dit Pancrace Techerman, assistée de Balthasar de Flüe, banneret et conseiller d'Unterwald, son père, vend à M. Peter Techerman, du Grand Conseil de Fribourg et ancien bailli de Grandson, (il l'avait été de 1610 à 1615) présent et acceptant, à savoir une maison avec cour, jardin et verger derrière, située dans la ville de Fribourg, limitée devant et au couchant à la rue des Miroirs ou du Chasseur (l'Abbaye du Chasseur, dont seule la noblesse fribourgeoise faisait partie, était située là où se trouve actuellement ce qui fut l'Hôtel de Zäringen), au nord à la maison de Maître Ulrich Burret, tailleur et bourgeois de Fribourg,

au midi à la rue appelée Stalden, et à l'orient à la maison de la Monnaie de Fribourg. Cette maison est vendue avec toit, appartements, entrée et sortie, ses meubles soit en bois, soit en peintures, tableaux, tels qu'ils sont mentionnés dans un inventaire spécialement dressé. Cette vente a lieu pour la somme de 1200 écus bons de 25 batzen, 10 écus d'argent à titre d'épingles pour Madame Catherine, 1 écu pour la petite Marguerite, fille de M. Pancrace, 15 écus à M. Balthasar de Flüe, beau-père de M. Pancrace Techtermann, pour sa peine d'être venu d'Obwalden à Fribourg avec son fils Martin de Flüe. Donné à Fribourg le 19 janvier 1616. (Notarié Pierre Gurnel).

Pierre Techtermann avait hérité de son père le goût de l'étude et des lettres; sa femme était Benoîte Python, fille du lieutenant d'avoyer Jean Python. Il habita la maison de son grand-père jusqu'à sa mort survenue dans la seconde moitié de l'année 1652.

N'ayant point d'enfants, il fit par testament du 5 mai 1651 trois parts égales de sa grosse fortune; l'une fut donnée à Gaspard Techterman, frère du testateur; elle comprenait tous les fiefs, vignes, montagnes et autres propriétés sis à Cheires, Chables, Concise, Beau-regard, Challiez, la Tour, etc; l'autre, destinée à son neveu Jean-François, se composait de tous les biens situés rième la seigneurie de Rue, entre autres une maison à Rue avec tout son mobilier, la seigneurie de Bionnens, les dîmes de Vuarmarens, Mont, Ecublens, etc. Toutes ces possessions provenaient (en majeure partie du moins) de la mère du testateur, Françoise, fille unique de noble Georges Gonnelli et dernier rejeton de cette famille. Pierre Techtermann avait racheté de ses frères et sœurs tous ces biens maternels.

Enfin la troisième part comprenait : la maison en ville, avec tout son contenu, la petite maison de la Linda, la propriété de Villars-les-Joncs, la maison meublée comprise; les dîmes et autres redevances féodales d'Angstorf, Wolgiswyl, Cormondes; les bois de Margels (?) et d'Ottisberg, etc. Cette part fut donnée à un autre neveu, Frantz, frère du précédent (tous deux étaient fils de Hans-Jacob Techterman, frère du testateur); mais, chose curieuse, tous les biens échus à ce dernier héritier étaient constitués en substitution (le testateur y ajoutait la bibliothèque, fort riche pour l'époque, que lui avait laissée Guillaume Techtermann et que lui-même avait considérablement augmentée, à condition que ce trésor littéraire pût toujours servir à l'étude de tous les descendants de l'ex-chancelier).

à l'imp. de J. D. Vuillemin, éditeur, imprimeur et libraire à Paris, dans la rue de la Paix, n° 11. — Imprimé à Paris par J. D. Vuillemin, éditeur, imprimeur et libraire à Paris, dans la rue de la Paix, n° 11.



Fig. 2. — Maison de Pancrace Techtermann et Stalden
(d'après le plan de Fribourg de Martin Martini, en 1606).

Quant aux autres neveux de Pierre, ils reçurent tous de simples legs plus ou moins importants. La veuve du testateur ne fut point oubliée et, en outre de la jouissance de la maison du Stalden, elle reçut beaucoup de preuves de la générosité de son mari. L'ordre de substitution était celui-ci : d'aîné en aîné dans la descendance directe de Frantz Techtermann ; à défaut de ceux-ci, à l'aîné de la branche aînée collatérale, et ainsi de suite ; enfin, à défaut de descendants légitimes, les biens substitués devaient passer aux illégitimes dans le même ordre que ci-dessus.

Depuis 1652, date de la mort de Pierre Techtermann, l'ancienne demeure des Velga n'a cessé, jusqu'après 1850 de suivre l'ordre de succession tracé par le fondateur ; mais, à cette dernière date, le régime issu de la révolution de 1847 ayant supprimé toutes les substitutions, la dite maison devint la propriété définitive de M. Théodore de Techtermann de Bionnens.

✓ Nous terminerons cette trop aride notice par un rapide examen des modifications apportées dans le cours des siècles à cette demeure.

Jusqu'à mieux informé, nous passerons sous silence tout ce qui a pu s'y faire antérieurement au 14^{me} siècle, pour arriver tout de suite à l'époque du style ogival secondaire qui a laissé des traces bien caractérisées dans les fenêtres, actuellement murées, qui éclairaient autrefois la grande salle du côté du midi. Le 15^{me} siècle, lui, se fait voir plus particulièrement, croyons-nous, (une étude sérieuse du bâtiment nous permettra peut-être un jour de nous prononcer plus catégoriquement que nous ne pouvons le faire aujourd'hui) dans les fenêtres divisées par des meneaux en croix, qui se voient sur les façades du levant et du midi.

Hans d'Englisberg, propriétaire de la maison dans la première moitié du 16^{me} siècle, nous a laissé plusieurs traces de son passage. C'est d'abord la grande salle dont l'ornementation entière lui est due. Ses armoiries et celles de sa femme Ursule de Stein s'y voient encore. C'est certainement aussi le portrait des nobles époux qu'il faut voir dans la scène de chasse peinte à fresque sur la paroi de gauche de cette salle. Ouvrons ici une parenthèse au sujet de ces fresques; quel en est l'auteur? Sa signature ou monogramme se voit sous un hibou, à côté de la porte d'entrée, à droite; il faut y lire, semble-t-il, J. B., et la date de 1535. Ces initiales sont très probablement celles du peintre Jacob Boden, habitant Berne, mais proche parent — frère ou oncle — de Hans Boden notre artiste fribourgeois. L'identification de cette signature est due aux judicieuses observations et investigations de Monsieur le Docteur J. Zemp, professeur d'art à Zurich.

L'entrée du Stalden, du côté du Bourg, était autrefois fermée par une porte de ville, et la maison attenante, celle dont nous écrivons l'histoire, faisait alors une saillie considérable de ce côté-là. Messeigneurs du Conseil résolurent, en 1547, d'élargir ce passage trop étroit; pour cela il fallait, non seulement démolir la porte d'enceinte, mais encore, paraît-il, reculer le mur de la maison voisine. Un arrangement dans ce sens fut conclu avec son propriétaire, Hans d'Englisberg, le même dont il a déjà été question. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans le Manual du Conseil à la date du 28 janvier 1547 :

Juncker von Engelsperg.

Als min gnedigen herren von erwittrung wegen des Stalden abgeratten Jüncker von Engelspergshüss den teill so angemelten Stalden stossst abzeschlyssen und zeburven von wegen das oùch bösehalb der müren zù besorgen das es ein grosser schade werde

entspringen, hatt sich der selbig Jüncker von Engelsperg begebenn und erbott dem zu gelebenn so ime min g. herren das buweshalb ufflegen werden.

Un manuscrit de la fin du 16^{me} siècle, conservé à la Bibliothèque Economique, relate le même fait : *1547. A Fribourg la maison des Engelsberg possédée maintenant par Techterman fut en partie prise pour élargir le Stalden dont la ville paya la moitié de la muraille.*¹

Nous avons vu que lors de l'adjudication de la maison à Pancrace Techtermann, les écuries, situées dans un bâtiment spécial, passèrent aux mains d'un certain capitaine Clery.

C'est à la suite de cette circonstance, pensons-nous, que l'entrée principale de la maison aura été transférée du Stalden où elle se trouvait anciennement, à la façade donnant sur la rue des Miroirs où nous la voyons encore, et l'ancienne cage d'escalier du côté de la

¹ Nous croyons devoir compléter les détails qui précèdent sur les modifications apportées à la maison d'Englisberg en 1547 et sur l'aspect que présentait le haut du Stalden avant ces travaux par la reproduction des deux extraits suivants tirés des chroniques Rudella conservées aux Archives d'Etat (63 a et 63 b). La grande similitude de ces deux documents s'explique par le fait que l'une des dites chroniques est la minute, et l'autre l'expédition du travail d'un même auteur.

Extrait de la Chronique dite de Frantz Rudella, aux Archives, p. 183. 63 a minute.

...1547. Hand minn Hernn den Gächen unnd hirvorangen Wäg am stalden by derrn von Endlisperg hüss erwyert unnd derselben Endlispergen hüss gegen Stalden abgebrochen desselben einen teill Ussgeschlagen die strass damitt zu erwytern; an ersatzung aber des ingenommenen Platz hatt die statt inen daselbs am stalden am selben hüss ein schönn nüwe mür anstatt der alten üffgefűrt in irem costen halb gemacht. Es was vor sollicher erwiterung daselbst die strass ganz eng und oben von der Endlisperger hüss biss zù den andern mitt einer lüben überzogen vorziten eigentlich also zù bewarung der bürg und nüw gestifften statt so biss dahin reichen angesehen. Diss hüss ist auch bald darnach an die Tächtermann in khüffs wiss khomen.

...1547. Der gäch unnd enge Weg am Stalden by denen von Endlisperg hüss ward erwitert, unnd damitt mans erwitern möchten als es gar natturfeig was, dat hatt man an derselben Endlispergen hüss die alte mür dem stalden nach abgebrochen, unnd ein gutten theill üssgeschlagen, damitt die strass erwittert würde unnd ward also die schöne mür so yez da ist darfür uffgefűrt, dieselbe die oberkheit halb bezahlt hatt zù ersazüng des üssgeschlaguen plazes, diss hüss ist glich darnach an die Tächtermanen erkhoufft; vor sollicherer witterung was die strass daselbst ganz eng, und oben von der Endlispergen hüss biss zum andern engwerch des staldensieng ein louben.

(Chronique dite de Fruyo, N° 63 b expédition, aux archives, page 115.)

rampe sera devenue alors l'écurie des chevaux de Pancrace. Cette supposition reste d'ailleurs à examiner de plus près. Deux motifs nous l'ont fait croire : 1^o la porte qui se voit encore du côté du Stalden a été évidemment modifiée ; elle n'est plus droite, c'est-à-dire symétrique ; l'écusson sculpté qui la surmonte montre des traces des armes des Englisberg ou Techtermann (?) et la forme de l'écusson elle-même indique bien le milieu du 16^{me} siècle. 2^o Contrairement aux formules des anciennes descriptions de cette maison tracées dans le Livre des Bourgeois, lorsqu'il s'agissait des Englisberg ou des Velga, il est dit pour Pancrace Techtermann... la maison limitée *devant* (c'est-à-dire du côté de la porte) par la rue et *derrière* par la façade nord de la Monnaie. 3^o Les anciennes reconnaissances bourgeoisales indiquent toujours l'emplacement de cette maison comme étant située *au haut du Stalden* ce qui n'aurait pas été le cas si son entrée se fût trouvée là où elle est actuellement. Mais, encore une fois, nous n'affirmons rien pour le moment.

Les belles boiseries sculptées qui ornent si bien le petit salon remontent à l'époque de Peter Techerman ; ses armoiries et celles de sa femme, Benoîte Python, s'y voient encore.

Quant à la façade actuelle, de style Louis XV, les archives de famille apprendraient sans doute exactement la date où elle a été reconstruite et le nom du propriétaire qui fit exécuter cette transformation, probablement très regrettable ; (l'ancienne façade, se voit sur le Plan de Fribourg de 1582 au Musée).

Il resterait encore à mentionner d'autres restaurations plus récentes, qui ont eu pour but et pour résultat de concilier le respect de l'art ancien et du souvenir du passé avec les exigences du confort moderne ; mais notre intention n'étant point de parler du présent, il convient de terminer ici mon récit.

Fribourg, le 29 janvier 1892.